

la Traite des Personnes du Haut-Sassandra (CRLTP-HS);
Considérant les nécessités de service ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Sont nommés membres de la Cellule Régionale de Lutte contre la Traite des Personnes du Haut-Sassandra (CRLTP-HS), les personnes ci-après désignées :

- Le Préfet de la Région du Haut Sassandra;
- Monsieur ETTIEN TIEMELE, Magistrat, Conseiller à la Cour d'Appel représentant de la Justice ;
- Monsieur DAGBO NAGNON GEORGES, représentant le Ministre, Gouverneur
- Monsieur COULIBALY BABA, représentant le Président du Conseil Régional ;
- Mme ABOUDOU Née DIARRASSOUBA TIAMOGO MAMA représentant Mme le Député de Daloa ;
- Monsieur INZA SYLLA, représentant du Maire de la Commune de Daloa ;
- Monsieur KAKOU FABRICE GHISLAIN, représentant le Médiateur Délégué ;
- le Directeur Régional de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté ;
- Le Directeur Régional de la Santé, de l'hygiène publique et de la Couverture Maladie Universelle ;
- Le Directeur Régional de la Protection Sociale ;
- Le Directeur Régional de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ;
- Le Directeur Régional des Transports ;
- Le Directeur Régional des Mines et Géologie ;
- Le Directeur Régional du Pétrole et de l'Énergie ;
- Le Directeur Régional du Budget ;
- Le Trésorier Général ;
- Le Directeur Régional des Douanes ivoiriennes ;
- Le Directeur Régional des Eaux et Forêts ;
- Le Directeur Régional de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Le Directeur Régional de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
- Le Directeur Régional de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique ;
- Le Chef du Centre de Secours et d'Urgence ;
- Monsieur TOURE KATINA Président de la Commission régionale des droits de l'homme ;
- Mme N'GORAN FRANÇOISE KOUAKOU, représentant la Clinique Juridique ;
- Commandant DIARRASSOUBA BEH, représentant la Gendarmerie Nationale ;
- Commissaire Principal TROUCOULE BI OULI GISCARD STANISLAS, représentant la Police Nationale ;
- Capitaine SAHI BAMBA représentant les FACI ;
- Monsieur CISSE ABOU représentant l'Association pour la Réinsertion des Migrants de retour en Côte d'Ivoire ;
- Monsieur ABOUA OTIS, représentant la Commission Régionale de Lutte contre la Migration irrégulière ;
- Monsieur GNOLEBA PIERRE EMILE, représentant la Société Civile ;
- Monsieur SOHOU VICTOR, représentant les communautés nationales ;
- Monsieur ZIDA OUMAROU, représentant les communautés étrangères ;
- Monsieur LAGO MEGUHE ZEPHIRIN, représentant la Chefferie traditionnelle de Daloa ;